



Angerville

Tour d'Horizon

Joyeux Noël

"Appelons sage celui qui, tout innocent qu'il est, supporte les injures et les coups avec une patience égale à sa force."

Dans ce numéro :

Vie Communale	4
Vie Associative	10
Communiqués	24
Sur la route	27
Santé	28
Jardinage	29
Ecologie	30
Recettes et Jeux	32
Etat Civil	34

N° 62

DECEMBRE 2008

VIE COMMUNALE 4 ► 9

- ☐ Le Mot du Maire
- ☐ Trombinoscope des élus
- ☐ Le Mot des Adjointes
- ☐ Informations municipales

VIE ASSOCIATIVE 10 ► 24

- ☐ Calendrier des Manifestations
- ☐ Rando Sud Essonne
- ☐ A.A.R.A.
- ☐ La page du Monde Combattant
- ☐ Mouvement *plus* Facile
- ☐ ODEFIA
- ☐ Planète Enfants
- ☐ Resto du Coeur
- ☐ CSAP
- ☐ Secours Populaire d'Angerville
- ☐ Comité des Fêtes
- ☐ Les Music'Halles
- ☐ Tempo Danse
- ☐ Twirling
- ☐ Secours Catholique
- ☐ Groupe d'un Soir
- ☐ Cyclo Club
- ☐ As Karting d'Angerville
- ☐ Club de Handball
- ☐ SIMVPB
- ☐ ADCA
- ☐ Téléthon 2008
- ☐ Musique d'Angerville
- ☐ AJRA
- ☐ LEA

COMMUNIQUES	24
SUR LA ROUTE	27
SANTÉ	28
JARDINAGE	29
ÉCOLOGIE	30
RECETTES ET JEUX	32
ÉTAT CIVIL	34

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

2008 se termine déjà et les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. Les travaux de la ZAC « le Parc d'Angerville » avancent à toute vitesse. La construction des logements sociaux est déjà bien entamée et elle devrait être terminée fin 2009. Actuellement environ **100 pavillons sont en cours d'achèvement**. Je souhaite par ailleurs la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui nous ont rejoints au cours de cette année en leur rappelant que nous restons moi et toute mon équipe à leur entière disposition pour tous les problèmes auxquels ils pourraient être éventuellement confrontés.

Côté rentrée, **438 enfants** ont repris place sur les bancs des écoles maternelle et primaire soit environ **48 de plus** que l'an passé.

Le périscolaire, quant à lui, a vu sa capacité d'accueil doubler. En effet, « victime » de son succès ce dernier avait atteint ses propres limites. **Consciente de l'utilité que cette association apporte à un grand nombre de parents et soucieuse de permettre à ce service d'évoluer de manière progressive, pragmatique et rationnelle**, la municipalité, après avoir évoqué ce problème lors de plusieurs entretiens avec les représentants du périscolaire, a engagé un dialogue avec le RASED afin de voir si il était possible de leur attribuer de nouveaux locaux, libérant ainsi ceux qu'ils occupaient actuellement au profit du périscolaire.

Après une rencontre des plus constructive, les intervenants du RASED d'Angerville ont accepté la proposition d'un déménagement vers un logement laissé vacant au dessus des écoles. Ce nouveau local, en plus de leur garantir une proximité optimale avec les élèves, leur permet aussi un aménagement plus adapté pour les enfants avec ses 3 bureaux et sa grande pièce d'éveil et de motricité.

Le déménagement s'est effectué courant novembre et je tiens à saluer les services techniques pour **leur rapidité et leur efficacité** dans l'aménagement du lieu. Je tiens enfin à remercier pour leur **extrême compréhension** et pour avoir accepté ce déménagement, les intervenants du RASED qui ont ainsi permis au périscolaire d'augmenter sa capacité d'accueil à 80 enfants pour répondre aux besoins des angervillois concernés. De son côté la Municipalité continue de soutenir financièrement le périscolaire.

Côté travaux, je vous annonce que **Monsieur Patrick BRUNEAU a succédé à Monsieur Laurent UGUEN** au poste d'adjoint aux travaux depuis le dernier Conseil Municipal. Et dans ce domaine, il ne manquera pas de travail. À ce propos, je vous informe que les travaux de la rue de Dourdan initialement prévus pour la fin de l'année, comme je vous l'annonçais dans le précédent Tour d'Horizon, ont pris du retard et ne débiteront qu'en **Février 2009**. Une réunion d'information sera organisée pour les angervillois qui y résident.

Je vous annonce que la Mairie d'Angerville a été désignée **pour l'enregistrement des passeports biométriques à partir du 1er Février 2009**. Vous pourrez donc, à compter de cette date, venir faire **réaliser** vos nouveaux passeports **directement en Mairie**.

Enfin, je vous informe que suite au désengagement de la SNCF qui assurait les circuits scolaires sur lesquels la carte **Imagin'R**, plébiscité par un grand nombre, était autorisée, le Conseil Municipal a décidé pour le transport vers les lycées d'Etampes d'accorder pour l'année scolaire 2008 / 2009 **une participation à hauteur de 50 %** pour le financement de la nouvelle carte de transport **Optile**.

Je terminerai cet édito en vous souhaitant à toutes et à tous d'excellentes fêtes de Noël et une très bonne année. Puisse t'elle vous apporter bonheur, santé et prospérité à vous et à vos proches. Pour ma part, je vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes naturellement tous conviés le **10 janvier prochain à 18 H 30 à la Salle Polyvalente Guy BONIN**.

Le Maire,
Lucien Chaumette

LE CONSEIL MUNICIPAL, VOS ÉLUS



Le MAIRE
Lucien Chaumette

ADJOINTS AU MAIRE



Daniel Bulko 1er ADJOINT Chargé des finances	Daniel Thevret 2e ADJOINT Chargé de la voirie	Patrick Carelle 3e ADJOINT Chargé des affaires scolaires	Frédéricque Sabourin-Michel 4e ADJOINTE Chargée des affaires sociales	Johann Mittelhausser 5e ADJOINT Chargé des cérémonies, animations, loisirs, sport, culture, jeunesse, information & communication	Patrick Bruneau 6e ADJOINT Chargé des travaux
---	--	---	--	--	--

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Dominique Vaury	Isabelle Gaillard	Christel Thirouin	Patricia Ambrosio-Tadi	Charly Arnolin	Cédric Chihane
-----------------	-------------------	-------------------	------------------------	----------------	----------------



Rémy Sauger	Bruno Dardoise	Françoise Boivin	Marc Thébault	Bruno Coutté	Jacques Noury
-------------	----------------	------------------	---------------	--------------	---------------



Benoît Vanel	Patrice Chauveau	Guy Marlin
--------------	------------------	------------

LE MOT DES ADJOINTS

Centre Communal d'Action Sociale

Madame, Monsieur,

Je vous informe qu'au printemps 2009 le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) organise une série de 6 conférences dans la salle du premier étage du nouveau centre culturel (accessible par ascenseur) sur le thème « Bien vieillir » :

DATES	TITRE	INTERVENANT	LIEU
10 Mars 2009 de 14H30 à 17H00	Les clés du Bien Vieillir	Dr DROUGLAZET, MSA	Salle du 1 ^{er} étage du centre culturel Bât. A 
24 Mars 2009 de 14H30 à 17H00	Quelle alimentation pour bien vieillir ?	Annaïck ROUARC'H, MSA	
7 Avril 2009 de 14H30 à 17H00	Bouger pour rester en forme et garder l'équilibre	Christine CARDIN, Association ADAL	
28 Avril 2009 de 14H30 à 17H00	Dormir quand on n'a plus 20 ans	Dr COLAS DES FRANCS, Réseau MORPHÉE	
12 Mai 2009 de 14H30 à 17H00	Les troubles de la mémoire et la maladie d'Alzheimer	Dr LEFEBVRE DES NOETTES, MSA	
26 Mai 2009 de 14H30 à 17H00	Le médicament, un produit pas comme les autres	Dr DROUGLAZET, MSA	



IDENTITÉ

Créé en 2003, le CLIC Sud-Essonne est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, en faveur des personnes âgées de 60 ans et plus. C'est un service médico-social ayant pour vocation de favoriser aussi longtemps que possible la vie des personnes âgées dans leur environnement, dans les conditions adaptées à leur état de santé. C'est un service de proximité dont les interventions sont gratuites.

OBJECTIFS

Le CLIC Sud Essonne a pour objectifs :

- D'aider et soutenir les personnes et leurs proches en respectant leur choix et en tenant compte des moyens existants.
- D'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées
- De favoriser la collaboration entre les associations et les services d'aide à domicile, les collectivités, les hôpitaux, les maisons de retraite, les organismes sociaux afin de contribuer à une meilleure aide personnalisée de la personne âgée.

Le CLIC Sud Essonne n'a pas pour vocation de se substituer aux ressources et aux services existants mais d'optimiser les réponses apportées.



MISSIONS

- Accueil, écoute, information, conseil et orientation vers le service le mieux adapté pour répondre à votre demande.
- Evaluation à domicile de vos besoins et proposition d'un plan d'aide en tenant compte de votre situation, de vos souhaits et des moyens disponibles.
- Suivi et adaptation du plan d'aide selon l'évolution de votre situation.
- Coordination entre les professionnels du territoire.
- Centre de ressources : mise à disposition de dossiers et de documentation.
- Actions collectives (conférence, débat, journées à thème), actions d'information, de prévention et d'éducation sur des sujets vous concernant.

Respect du secret professionnel

Toute l'équipe du CLIC s'engage à respecter la confidentialité de toute information vous concernant. Avec votre accord, les informations nécessaires à un meilleur accompagnement de votre situation pourront être partagées avec d'autres professionnels médicaux, médico-sociaux ou sociaux, eux-mêmes soumis au secret professionnel.

Loi sur l'information

« Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de retrait et de rectification de toute information vous concernant ».

Principaux partenaires financeurs

Conseil Général, Communes de notre territoire, caisse de retraite.

Le 19 octobre, **248 personnes** ont participé au repas organisé pour nos Aînés à la salle polyvalente Guy BONIN. C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que s'est déroulée cette journée, animée par nos artistes locaux **Josy et David**. Un grand merci pour leur participation fort appréciée de tous. J'espère vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

Pour les 30 personnes qui étaient dans l'impossibilité de se déplacer, des repas ont été livrés à domicile le 18 octobre.

Comme tous les ans, la Commune offre aux personnes âgées de **70 ans et plus** des chocolats qui seront distribués par les élus et les membres du CCAS à compter du **10 décembre**.

Je souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2009

Le Maire-Adjoint
Chargée des Affaires Sociales

Frédéricque SABOURIN-MICHEL

LE MOT DES ADJOINTS

Service Cérémonies, Animations, Loisirs, Sport, Culture, Jeunesse, Information & Communication

Le 13 septembre dernier s'est déroulé le forum des associations ponctué par des présentations et démonstrations en tout genre. Chacun a pu s'inscrire ou découvrir les nombreuses activités proposés par nos associations. En effet **26 d'entre elles** étaient présentes à cette édition qui s'est conclue dans un esprit de grande convivialité autour d'un buffet campagnard qui ne rassembla pas moins d'une **centaine de convives**. Nous vous donnons donc rendez-vous pour la prochaine édition 2009.



Le 11 novembre à l'occasion des 90 ans de l'Armistice, nous rendons hommage aux poilus de la Grande Guerre. La présence d'un grand nombre de personnes mais également celle des enfants des écoles, qui nous ont interprétés une vibrante Marseillaise, témoigne de l'attachement que nous portons tout un chacun à la commémoration du souvenir de ces hommes et de ces femmes morts pour la France.

À cette occasion, **une exposition de lithographies et de photographies** de Jean VEBER, un peintre dans la Grande Guerre, était présentée au public. Je tiens une nouvelle fois à remercier Philippe et Thomas VEBER, respectivement arrière et arrière-arrière petits-fils du peintre, pour le prêt gracieux de toutes les œuvres exposées, témoignage précieux d'une époque et d'un conflit pour nous rappeler ces valeurs d'entente et de fraternité des peuples qui doivent à jamais guider nos actes. Je tiens enfin à remercier toutes les personnes qui, par leur aide ont contribué à la réussite de cette exposition très appréciée par les angervillois.

Le week-end suivant se tenait à la salle polyvalente la **première soirée théâtre** organisée par la Municipalité d'Angerville avec **l'aide du Comité des fêtes** que je tiens à **remercier**. À l'affiche, une pièce se jouant actuellement sur les planches de Montmartre à Paris : « Je serai toujours là pour te tuer ». Plus de **160 personnes** étaient venues assister à cette représentation mêlant à la fois l'humour et l'émotion, le tout accompagné par un guitariste ponctuant avec tact l'échange de répliques.



Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience courant 2009 dans un registre toutefois plus classique et humoristique afin de satisfaire le plus grand nombre.



La charte culturelle, dont je vous parlais lors du précédent Tour d'Horizon, ayant pour vocation le **développement d'actions culturelles** afin d'encourager, valoriser et promouvoir le développement des pratiques artistiques picturales et littéraires a été acceptée par le Conseil Général de l'Essonne. La 4ème biennale de poésie organisée par l'AARA a ainsi pu proposer à ses participants et spectateurs un atelier de SLAM, financé dans la cadre de la charte, à hauteur de **50 % par la Commune et 50 % par le Conseil**

Général.

D'autres activités, notamment en relation avec la bibliothèque municipale seront proposées courant 2009 avec, entre autre, une rencontre prévue entre la dessinatrice de la bande dessinée **Tom-Tom & Nana** et certains enfants de l'école élémentaire, la tenue de goûters littéraires ou encore l'organisation d'un café littéraire pour les lecteurs angervillois.

De plus je vous informe que le premier concours d'illuminations de la commune se tiendra entre le **15 et 21 décembre**, période durant laquelle le jury ira apprécier les réalisations. Le règlement vous a été distribué mais sachez qu'il est disponible sur simple demande à l'accueil de la Mairie. **La remise des récompenses** aux lauréats de chaque catégorie aura lieu à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire le **10 janvier** prochain à la Salle Polyvalente Guy BONIN



Enfin je terminerai, et mon collègue Monsieur Cédric CHIHANE se joint à moi, par vous adresser tout mes vœux de bonheur, santé et prospérité à vous et à vos proches pour 2009.

Le Maire-Adjoint

Chargé des cérémonies, animations, loisirs, sport, culture, jeunesse, information & communication

Johann MITTELHAUSSER

HORAIRES

**MAIRIE**

34 rue Nationale
BP 29 - 91670 ANGERVILLE
Téléphone : 01.64.95.20.14
Télécopie : 01.64.95.20.99
E-mail : mairie-angerville@wanadoo.fr

Lundi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 17 h
Mardi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 18 h
Mercredi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 17 h
Jeudi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 18 h
Vendredi 8 h 30 / 12 h 00 - 14 h / 19 h

**POINT EMPLOI
& MISSION LOCALE**

En Mairie

Lundi 9 h 30 / 12 h 00

**DÉCHETTERIE**

Zone Industrielle du Bois de la Fontaine
10 rue des Épis
91670 ANGERVILLE
Téléphone : 01.64.95.39.39

Mercredi 9 h / 13 h – 14 h / 18 h
Jeudi 9 h / 13 h – 14 h / 18 h
Vendredi 9 h / 13 h – 14 h / 18 h
Samedi 9 h / 13 h – 14 h / 18 h

**SÉCURITÉ SOCIALE**

Centre Social
Avenue du Général Leclerc
91670 ANGERVILLE
Téléphone : 01.64.95.21.25

1 vacation par mois le 1er lundi de 9h à 12h

**BIBLIOTHÈQUE**

27 Rue Jacob
91670 ANGERVILLE
Téléphone : 01.64.95.28.36

Mardi 16 h / 18 h
Mercredi 15 h / 18 h
Samedi 15 h / 18 h

**PISCINE**

Chemin d'Autruy
91670 ANGERVILLE
Téléphone : 01.64.95.33.04

**Période hivernale**

Mardi 17 h / 18 h 30
Mercredi 15 h / 18 h 30
Vendredi 17 h / 18 h 30

**Période estivale**

Lundi fermée le matin & 14h00-19h45
Mardi 10h-12h & 14h30-19h30
Mercredi 10h-12h & 14h30-19h30
Jeudi 10h-12h & 14h30-19h30
Vendredi 10h-12h & 14h30-19h30
Samedi 10h-12h & 14h30-19h30
Dimanche 10h-13h & 15h00-19h30

**Tarifs des entrées :**

*Enfants (- 16 ans) 1,35 €
*Adultes 2,15 €



Une borne CAF est à votre disposition en Mairie

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



BÂTIMENTS ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

DATE	ORGANISATEUR	MANIFESTATION	LIEU	
19 décembre	AMICALE SAPEUR POMPIER	LOTO	Salle Polyvalente	
20 décembre	TEMPO DANSE	BAL DE NOËL	Salle Polyvalente	
21 décembre	GROUPE D'UN SOIR	SPECTACLE	Salle Polyvalente	
31 décembre	DIAMANT BLEU	BAL DE LA SAINT SYLVESTRE	Salle Polyvalente	
10 janvier	MAIRIE	VŒUX DU MAIRE	Salle Polyvalente	
11 janvier	LEA	GALETTE	Salle Polyvalente	
17 janvier	AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS SUD ESSONNE	GALETTE	Centre Culturel 1er étage	
18 janvier	COMITÉ DES FÊTES	REPAS	Salle Polyvalente	
24 janvier	CYCLO	LOTO	Salle Polyvalente	
Du 25 Janvier au 1er Février	AARA	EXPOSITION SUR LE CIRQUE	Salle St Paul	
31 janvier	JUDO	POT AU FEU	Salle Polyvalente	
7 février	ADCA	CONCERT DE GALA	Salle Polyvalente	
8 février	LEA	LOTO	Salle Polyvalente	
14 février	AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS SUD ESSONNE	REPAS DANSANT DE LA SAINT VALENTIN	Salle Polyvalente	
15 février	FNACA	LOTO	Salle Polyvalente	
21 février	AS KARTING	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Salle Polyvalente	
6 mars	BILLARD	LOTO	Salle Polyvalente	
7 mars	PERSONNEL COMMUNAL	SOIRÉE DE GALA	Salle Polyvalente	
10 mars	CLIC	CONFÉRENCE SUR LE BIEN VIEILLIR : LES CLÉS DU BIEN VIEILLIR	Centre Culturel 1er étage	
13 mars	CSAP	LOTO	Salle Polyvalente	
14 & 15 mars	COCHELINS	SPECTACLE	Salle Polyvalente	

RANDO SUD ESSONNE

La saison 2008/2009 a débuté le 21 septembre. À l'occasion de la journée du patrimoine, nous avons découvert le château de Maintenon et son parc ainsi que l'aqueduc ; après le pique nique, une randonnée de 14 kms nous a mené dans les alentours, le long du canal Louis XIV et de l'Eure .

Ensuite, ce fut une rando en forêt de Fontainebleau, le 19 octobre ; un parcours de 24kms nous a conduit de l'hippodrome de la Solle aux bords de la Seine .



Prochaines sorties

- 21 décembre
- 18 janvier
- 15 février
- 15 mars



Pour tous renseignements,

vous pouvez contacter Simon Beudonnat, président de l'association au 01 64 95 29 73
ou Evelyne Philippon au 01 64 95 28 13, vice-présidente.

ASSOCIATION ARTISTIQUE DE LA RÉGION D'ANGERVILLE



Exposition « le Cirque au quotidien »

Du **24 Janvier au 1^{er} février 2009** à la salle St Paul. Entrée gratuite.

Avec la collaboration de M. LECOUTRE, expert dans ce domaine et auteur de plusieurs ouvrages sur ce monde merveilleux.

Une exposition pédagogique destinée à faire découvrir le coté féérique et magique du cirque aux enfants.

Section ARTS PLASTIQUE (1er étage de la Piscine)

**Cours de DESSIN-
PEINTURE-SCULPTURE**
Avec professeur

Le mercredi de 14h à 16h
Renseignements : 06.68.97.52.91

**Cours DESSIN - PEINTURE
GRATUIT - sous les conseils
des membres bénévoles de
l'A.A.R.A**

Le samedi de 14h à 15h30
Renseignements : 01.64.95.30.24

20eme SALON D'ART

Du 22 au 29 mars 2009

Salle Polyvalente
Guy BONIN

*A tous les artistes désireux
d'y participer, demandez le
règlement au
01.64.95.30.24*

Section MUSICALE (chants au centre culturel salle « Galaxie »)

**Cours pour enfant
(à partir de 7 ans)
avec une artiste professionnelle**

Le mercredi de 17h30 à 19h00
Renseignements : 01.64.95.25.78

**Groupe de chant pour adultes
Pour le plaisir de chanter**

Le lundi de 20h30 à 21h30
Renseignements : 01.64.95.25.78

Encadrement

1 fois par mois le
samedi de

15h30 à 19h00

Tel : 01.64.95.30.24

LA PAGE DU MONDE COMBATTANT



C.E.A.C.A.

COMITE d'ENTENTE des ANCIENS COMBATTANTS d'Angerville

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 OCTOBRE 2008

Rappel des évènements de l'année écoulée :

Décès de Germain MULARD notre Président d'Honneur et de Jean Claude DURAND notre Vice-président. Nous avons observé une participation nombreuse des Anciens Combattants aux deux sépultures en présence des drapeaux d'Angerville et du département avec une remise de palme pour Germain et d'une plaque du souvenir pour Jean Claude à la cérémonie. Nous avons organisé le repas des Anciens Combattants le 26 avril, un banquet le jour du 11 novembre et participé à toutes les manifestations patriotiques organisées à Angerville.

Prévisions pour l'année à venir :

Suite au décès de Jean Claude DURAND le poste de Vice-président étant vacant Jean Claude TESSIER est pressenti pour le poste et élu avec l'ensemble du bureau sortant qui est reconduit.

- Participation aux diverses manifestations patriotiques organisées à Angerville.
- Organisation du « banquet du 11 novembre » au restaurant Bella Vita .
- Organisation du « Repas des Anciens Combattants » le 25 avril 2009.
- Confection de nouvelles cartes d'adhésion avec maintien de la cotisation à 20 Euros.



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 OCTOBRE 2008

Evocation du bilan des évènements de l'année écoulée :

Décès de Pierre KOS et de Jacques MOSSER respectivement Porte Drapeau et membres fidèles de notre association, nous avons pu juger de l'estime que leur portaient leurs camarades Anciens Combattants par leur participation aux deux cérémonies de sépulture.

- LOTO du 17 février 2008
- Commémoration du 19 Mars 1962 anniversaire du « Cessez le Feu en Algérie »
- Participation au repas des « Anciens Combattants »
- Commémoration du 50^{ème} anniversaire du décès en Algérie de Roger LECLAINCHE le 10 Mai
- Sortie annuelle le 4 Octobre à Autrèche et Amboise (visite parc animalier et musée)
- Participation aux diverses manifestations patriotiques locales.
- Bilan financier annuel présenté par Jean Paul BROSSIN Trésorier, bilan positif .

Définition des objectifs pour l'année à venir :

- Luc BOULE est élu comme nouveau Porte Drapeau et le Bureau sortant reconduit
- LOTO le dimanche **15 Février 2009** à 14 heures 30 salle Guy BONIN
- Commémoration du « 19 Mars 1962 » le 19 mars 2009 à 19 heures au Monument aux Morts
- Participation au « Repas des Anciens Combattants » le samedi 25 avril à midi
- Inauguration d'un lieu public au nom de « Roger LECLAINCHE Mort pour la France »
- Sortie à prévoir : Une réunion sera réalisée en mai pour traiter le sujet
- Participation aux diverses manifestations patriotiques locales .

Si vous êtes Ancien Combattant ou Veuve d'Ancien Combattant :

Contactez les Anciens Combattants d'Angerville : Th. BUFFET ☎ Tél: 06.73.71.50.62

MOUVEMENT PLUS FACILE



« MOUVEMENT *plus* FACILE » défend les droits des « handicapés » de toute nature, en s'appuyant sur la Déclaration des droits de l'homme, et notamment sur l'article 2 qui dit :

« *Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de tout autre situation.* »

Ces trois derniers mots recouvrent en particulier les situations de « handicap ». Alors, appliquons la devise Liberté - Egalité - Fraternité. « Mouvement *plus* Facile » par ses actions, tente de la faire respecter, et fait donc appel au bon sens et au civisme de tous.

Aujourd'hui, un handicapé a-t-il la **liberté** d'accès aux commerces, aux loisirs, à la vie publique ? Est-il traité avec **égalité** dans la vie ? Les décisions prises par toutes les formes d'autorités et par tout un chacun, sont-elles toujours empreintes d'un esprit de **fraternité** ? La réponse est hélas **NON** ! Loin s'en faut !

C'est pourquoi nous avons créé notre association. C'est pourquoi nous avons besoin des personnes **valides** autant que celles en situation de handicap pour nous faire entendre et faire respecter la loi. Car la loi existe ! Elle date de 2005 et est encore bien mal appliquée. De plus, elle est elle-même discriminatoire puisqu'elle n'intègre pas encore les Communes de moins de 5 000 habitants. Ce qui veut dire qu'une personne handicapée d'Angerville à moins de droits que si elle habitait Etampes ! Voilà où nous en sommes ! Or, vous souvenez-vous de l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme ? « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* ».

N'hésitez plus, rejoignez-nous et adhérez !

Vous apporterez vos idées et un soutien énorme à ceux qui sont atteints par un handicap, mais aussi à tous les porteurs du risque, c'est-à-dire Madame et Monsieur Tout-le-Monde !

À votre écoute au ☎ 06.31.79.53.64

ODEFIA



Le Samedi 11 OCTOBRE 2008, ODEFIA a effectué sa première sortie associative, une soirée spectacle à "la Ruche gourmande" tout à fait sympathique. Une récompense bien méritée pour tous les membres qui avaient travaillé à l'organisation du Réveillon de la Saint Sylvestre et à la soirée musicale de Février.



Maintenant, il va nous falloir retrouver à nouveau les manches pour s'attaquer à l'organisation de notre **Soirée Gauloise, du Samedi 04 AVRIL 2009**.

Nous vous rappelons qu'il s'agira d'un repas "gaulois" animés par des jeux, avec **déguisement OBLIGATOIRE pour tous !**



Les réservations ne commenceront qu'en Mars, mais chacun peut, d'or et déjà, réfléchir à son futur costume (Gaulois, Romains, Esclaves, Egyptiens, Barbares, Vikings ...)



Aloors Rendez-vous
Le Sameeedi 4 Avriill !

PLANÈTE ENFANTS



PLANÈTE ENFANTS

ACCUEIL DE LOISIRS ET
PÉRI-SOLAIRE



L'association Planète Enfants vous souhaite une bonne et heureuse année 2009 !

Cette nouvelle année sera, à n'en pas douter bonne pour l'accueil qui a vu sa capacité augmenter par l'extension de nos locaux qui a pu se faire, grâce à l'aide de la Mairie, dans un délai très court. Nous sommes ainsi en mesure d'accueillir environ 80 enfants.

Afin de préparer la rentrée 2009/2010, une permanence aura lieu au bureau **tous les lundi de 17h à 19h** à partir de Février. Vous serez invités à remplir une fiche de pré-inscription obligatoire.

Le **25 Avril 2009** aura lieu notre première édition de **LA PLANÈTE DES ENFANTS...** Le concept : réunir sur l'ensemble de l'accueil de loisirs des stands de ventes, d'animations, d'expositions, de concours, etc.... pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Et enfin le midi nous vous inviterons à prendre part à un repas empli de convivialité.

Renseignements et tarifs au mètre : ☎ **06.15.82.37.57** ou ☎ **06.89.64.48.86**

Enfin, comme toutes les associations, nous sommes à la recherche de dons afin de financer nos actions, vous pouvez vous-mêmes devenir « membres bienfaiteurs » ou venir retirer un dossier de demande de don destiné aux entreprises.

Vous trouverez toutes les infos concernant l'accueil de loisirs sur notre site : www.planete-enfants.jeu.fr ou par téléphone au **06.15.82.37.53** (Mathieu)

Le Directeur
Mathieu

La Présidente
Mme Leyssenot

Les membres du bureau et de l'association



LES RESTOS DU CŒUR D'ANGERVILLE

Les Restos du Cœur d'Angerville ont ouvert leurs portes depuis le :
Mardi 2 Décembre 2008



au local situé : 8, Rue Jules Desmolins
91670 ANGERVILLE



Jours et heures d'inscription et d'ouverture : Mardi et Vendredi de 9h00 à 11h30

Se munir de tous les documents et justificatifs nécessaires à la constitution du dossier. Toute personne de Toury et des environs proche d'Angerville peut se présenter au local.

Les personnes travaillant ces jours-là peuvent téléphoner au : ☎ **06.13.59.89.76**

CLUB SPORTIF ANGERVILLE PUSSAY - C.S.A.P.

Trois mois après la reprise des Championnats, c'est le moment de faire un premier bilan pour le Club Sportif Angerville-Pussay (CSAP), club phare du football dans l'extrême sud-Essonne. Sur le plan des effectifs, le club compte cette saison 282 licenciés, soit 11 de plus que l'année dernière. Une progression encourageante et pleine de promesses pour l'avenir de l'association. En effet, les jeunes sont de plus en plus nombreux à rejoindre les « bancs » de l'école de football récemment labellisée. Les seniors, quant à eux, doivent absolument retrouver la motivation nécessaire à leur retour en 1^{ère} Division Départementale. Ils sont la vitrine du club !



Dans un village en pleine expansion démographique, le CSAP n'oublie pas les nouveaux arrivants. Ils sont tous les bienvenus. Aussi bien les joueurs que les bénévoles désireux de venir renforcer l'encadrement sportif et technique du club. Des formations valorisantes et gratuites sont dispensées aux volontaires.

Enfin, les bénévoles s'activent déjà pour mettre sur pied les traditionnels tournois jeunes de fin de saison. Les 27 et 28 juin au stade d'Angerville, c'est à une véritable fête du football et de la convivialité que sont appelés tous les jeunes joueurs de la région.

Le CSAP souhaite à tous une bonne et heureuse année 2009 !

P.S. : URGENT ! Le CSAP, pour renforcer ses équipes, recherche joueurs des catégories 15ans, 18ans et Seniors.

A noter sur vos tablettes

nous organisons un super loto

LE 13 MARS 2009

À LA SALLE POLYVALENTE GUY BONIN

Renseignements et inscriptions auprès du président André Boivin - Tél. 06.89.57.97.08 -
01.64.95.25.93 - Email : cs.angervillepussay.foot@wanadoo.fr

SECOURS POPULAIRE D'ANGERVILLE

Leçons d'alphabétisation pour adultes toutes nationalités.



Tous les lundis et jeudis

De 10 H 30 à 12 H 00

4, place de l'hôtel de ville
91670 ANGERVILLE

دروس اللغة الفرنسية
(كل جنسيات)
يوم الاثنين والخميس في 10h30 إلى 12h00
العنوان : 4, place de l'hôtel de ville
ANGERVILLE

COMITÉ DES FÊTES D'ANGERVILLE

« Joyeuses Fêtes ! »

Le Comité des Fêtes d'Angerville vous souhaite, à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année !

Cette année encore fut riche en évènements pour notre comité :

- Organisation de **la Bourse aux Jouets** le 30 novembre 2008
- Participation une nouvelle fois (via notamment la Fresque de la solidarité) avec de nombreux autres bénévoles au **Téléthon d'Angerville** les 5 et 6 décembre derniers.
- Organisation du **2ème grand Marché de Noël d'Angerville** les 13 & 14 décembre 2008, à la salle polyvalente Guy Bonin en intérieur comme en extérieur, où de nombreux exposants (artisans, métiers de bouche, associations, ...) vous proposaient de nombreuses idées de cadeaux, de recettes, de menus ou de décors de fêtes avec la présence exceptionnelle du Père Noël !
vous pouvez découvrir ou redécouvrir en images les temps forts de ce Marché de Noël 2008 en vous connectant sur notre blog : comitefetes91.blogspot.com



Notre Comité des Fêtes vous invite à le rejoindre pour la préparation des prochaines festivités sur notre commune.

Bénévolat, convivialité, organisation et bonne humeur demeurent plus que jamais les ingrédients d'une fête réussie. Pour préparer les prochaines, "le coup de main" de chacun est bien évidemment indispensable.



Prochain rendez-vous à ne pas manquer :

Les membres du Comité des Fêtes se retrouveront à l'occasion du **repas annuel du Comité, dimanche 18 janvier 2009 à midi** salle Guy Bonin pour un déjeuner festif et dansant.

Dans la perspective de la préparation d'une nouvelle **grande fête en juin 2009** et de la **cavalcade de 2010**, vous allez pouvoir rejoindre au cours de cette année 2009, selon vos disponibilités et envies, les bénévoles du Comité des Fêtes, soit :

- **à l'atelier de confection de « Fleurs »** à partir de janvier 2009 au centre culturel salle des fleurs
 - ⇒ **Mardi après-midi**
 - ⇒ **Mardi soir**
 - ⇒ **Jeudi soir**
- **à l'atelier de préparation de chars et de décors** (date de reprise à déterminer).

N'hésitez pas à nous contacter pour l'ensemble de ces activités et bien d'autres et venir participer. Toutes les personnes de bonnes volontés sont évidemment les bienvenues...**Nouveaux habitants, n'hésitez pas également à nous rejoindre !**

Envie de nous rejoindre ? Rien de plus simple !

Faites vous connaître sans plus attendre auprès de l'équipe du Comité des Fêtes d'Angerville ou auprès de **Françoise Boivin, Présidente au 01 64 95 25 93.**

LES MUSIC'HALLES

C'est avec un grand plaisir que l'association des Music'Halles du Canton de Méréville a donné un spectacle dans la salle Polyvalente Guy Bonin les **4 et 5 octobre dernier**. Cette salle convient parfaitement au théâtre musical avec son équipement lumières et son unique dans le canton.



Cette fois c'était une troupe de « **Brigands** » d'**Offenbach** qui a envahi la scène pour le plus grand plaisir des spectateurs si on en juge par la salle comble pour les deux représentations; la salle étant équipée exceptionnellement de gradins (un peu inconfortables, certes!) permettant à tous de profiter d'une vue imprenable sur la scène.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'association des Music'halles, sachez que c'est une association à but culturel qui produit des spectacles, organise des cours et des stages de théâtre, des stages de musique en collaboration avec l'école de musique. L'association est en lien étroit avec le Conseil Général dans le cadre de la Charte de développement culturel, et comme son nom l'indique, cantonale et non limitée à la commune de Méréville.



Pour 2009

4 stages de théâtre pour les
10-13 ans sont organisés

RENSEIGNEMENTS : MARINETTE IOOS ☎ 01.60.80.97.18

ASSOCIATION TEMPO DANSE - ANGERVILLE



Vous propose des cours de **rock, salsa, valse, tango etc.....** mais aussi des cours de **jazz** sur les thèmes de Broadway.

Nous vous accueillons tout au long de l'année et même durant les périodes de vacances scolaires.



- **JAZZ :**
le lundi soir de **18h00 à 19h30** à la Galaxie
- **DANSES DE SALON :**
Le jeudi soir à partir de **19h30** à la salle polyvalente

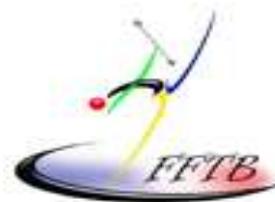
A ne pas manquer : Bal de printemps le samedi 11 avril 2009 salle polyvalente



consultez nos autres activités sur le
Site Internet : www.fusion-dance.fr

TWIRLING BATON

SPORT ARTISTIQUE MANIEMENT DU BATON – GYMNASTIQUE – EXPRESSION CORPORELLE



Le club compte cette année 65 licenciées : 19 Mini-Twirl (3/6 ans), 14 Loisir (à partir de 6 ans sans compétition), 18 athlètes en compétition et 14 Dirigeants. Une augmentation de 11 licences par rapport à l'an passé.

Nos Espoirs Régionaux

- Margaux MORAIS
- Laurène PLOUHINEC
- Charlène KOS



Ecole Départementale

- Laura MONTEIRO
- Aurore AVILES
- Alizé ROY
- Jordane CROISSANT



COMPETITIONS 2009

- Département : 14 et 15 février à CHILLY MAZARIN
- Ligue Coupe et Championnat 7 et 8 mars
- Ligue Grand Prix 21 et 22 mars
- 1/4 de Finale Championnat 18 et 19 avril
- Coupe 25 et 26 avril, Grand Prix 2 et 3 mai
- 1/2 Finale Championnat 9 et 10 mai
- Finale Coupe 6 et 7 juin
- Coupe 16 et 17 mai
- Grand Prix 23 et 24 mai
- Finale du Championnat de France 30 mai
- Finale Grand Prix 13 et 14 mai
- Gala du club au gymnase d'Angerville le samedi 27 juin

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE NATHALIE DELACHAUME AU ☎01.69.95.04.54 OU ☎06.74.81.99.28

SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du Secours Catholique tient ses permanences les
1er et 3ème Jeudi de chaque mois de 15 heures à 17 heures.



4, Place de l'Hôtel de Ville
91670 ANGERVILLE

Nous venons en aide aux familles en difficulté passagère ou pour combler un moment de solitude et nous vous accueillerons avec plaisir.

GROUPE D'UN SOIR



Comète, Fougueux et Pupuce !

Cette fin d'année se termine par deux représentations de notre spectacle "**Sabotage au pays du Père Noël**". La première s'est déroulée le 14 Décembre pour le Noël des enfants de la Commune d'Estouches et le second sera également organisé par nos soins à la Salle polyvalente d'Angerville.

**GROUPE
D'UN
SOIR**

Spectacle de Noël à la Salle Polyvalente d'Angerville

Dimanche 21 Décembre 2008 à 14H30.

Notre prochain projet sera donc le **Vide-Grenier du Vendredi 08 Mai 2008**. Nous commençons déjà à préparer le dossier pour toutes les démarches administratives. Côté Exposition, cette année, nous envisageons un **rassemblement de "COX"** : Volkswagen Coccinelle pour les non initiés !

Avec une buvette GDS dans le style **Hippie**, et pourquoi pas également des exposants et des chineurs au look "Seventies" ?



LE CYCLO-CLUB D'ANGERVILLE

**Le Cyclo Club Angerville a 30 ans : le bel âge !
Un anniversaire qui roule...**



C'est dans une ambiance chaleureuse que les membres du CCA se sont retrouvés le 25 octobre dernier pour célébrer les 30 ans du Club au cours d'un dîner dansant à Pussay.



Après un discours de Jacques Drappier, Président, sur ces 30 années de vie du Club, les Cyclos ont partagé le verre de l'amitié en présence de nombreuses personnalités dont leur sponsor M. Foucard, directeur du magasin Leclerc Angerville, Thierry Michau précédent directeur & sponsor, Joël Gallopin, Président d'Honneur, de Tony Gallopin, jeune Champion émérite (qui n'a pas oublié ses débuts au CCA!), de M. Chaumette, Maire d'Angerville, de M. Crosnier, Conseiller Général et avec le soutien de M. Marlin Député-Maire d'Etampes.

Ainsi dans une salle joliment décorée aux couleurs du CCA, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir une superbe exposition / rétrospective en images (d'archives!), des vêtements, des articles de

presse complétés par un diaporama...sur ces 30 années de vie du Club. Voilà de nombreux souvenirs qui ont agréablement nourri les conversations et échanges!

A l'issue d'un excellent dîner-anniversaire, ponctué notamment par une remise de trophées, les convives ont pu danser et s'amuser jusque tard dans la nuit sur des musiques très variées.

Les plus courageux ...et les moins fatigués par ces efforts festifs de circonstance, n'ont pas hésité à enfourcher leur vélo le lendemain matin pour un circuit de remise en forme. "**30 ans pour le CCA**", on vous le disait, c'est le bel âge.

Alors si vous souhaitez "rouler" - quel que soit votre âge - en groupe dans une ambiance agréable avec les 70 licenciés du Club, n'hésitez pas un instant et rejoignez-nous en ce début de saison 2008-2009. Les sorties ont lieu tout au long de l'année sur les routes de Beauce et du Gâtinais, essentiellement le week-end (dimanche matin) et les jours fériés mais aussi les mardis et jeudis (13h30) au départ du Club, rue des écoles (près du Centre Culturel).

Le Bureau du CCA en profite pour vous souhaiter à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

**Contact : Jacques DRAPPIER (Président)
Tél. 01.64.95.33.86**

AS KARTING ANGERVILLE

Une année exceptionnelle
Nos pilotes ont brillé sur les pistes et sont montés sur les podiums.



Voici quelques résultats :

Etienne MORDRET : Champion de France et Vice-champion de ligue IDF en Mini kart
Benjamin GERARD : Champion de France et Champion de ligue IDF en Minime
Anthoine HUBERT : Vice -champion de France et Vice- champion de ligue IDF en cadet
Mathieu TURBIER : Champion de ligue IDF en nationale
Clément DA SILVA : Champion de France et Champion de ligue IDF en KZ 125
Emilien GROSSO : 3^{ème} au championnat de France KZ2
Morgan RICHE : 1^{er} au challenge Rotax sur châssis E-Cube construit par deux jeunes du club



Ces résultats sont prometteurs pour l'avenir car beaucoup sont dans les catégories jeunes.
Cette année encore notre association a organisé plusieurs courses dont deux internationales : **la WSK et une manche du Championnat d'Europe**. Ces organisations sont possibles grâce aux bénévoles de l'association et ceux du comité des fêtes que nous remercions ainsi que la municipalité pour son appui technique et financier.



Nous vous donnons rendez-vous en 2009

Championnat de France du 27 au 29 mars

Championnat d'Europe du 1er au 3 mai

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2009.

Dominique THIROUIN

&

Le bureau de l'AS Karting Angerville

CLUB DE HANDBALL D'ANGERVILLE

Après de nombreuses années avec une seule équipe féminine et après la belle médaille d'Or de l'Equipe de France masculine de Hand aux Jeux Olympiques de Pékin, **deux nouvelles équipes sont en formation.**



Grâce à la motivation de deux joueuses, nous avons créé une équipe de jeunes 6-11 ans qui connaît un succès auprès des jeunes angervillois et angervilloises.

Il reste encore quelques places pour les 6-8 ans ! (entraînement le mercredi de 17h30 à 18h30 au Gymnase).

Nous recrutons également des hommes à partir de 17 ans pour notre équipe masculine qui est en pleine création.

Le début de saison est positif pour notre équipe féminine avec deux matchs gagnés sur trois dont une belle **victoire contre Etampes** dans ce derby Sud-Essonne !

N'hésitez pas à nous rejoindre au sein d'un club dynamique et convivial.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Christel THIROUIN

&

Les membres du Club

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DES VALLEES ET PLAINE DE BEAUCE

La rentrée de l'Ecole de Musique et de Danse du SIMVPB s'est déroulée avec bonheur : les anciens élèves se sont retrouvés avec plaisir dans toutes les activités collectives, et des nouveaux les ont rejoint avec enthousiasme.

L'équipe de professeurs a connu quelques changements : Delphine Hivernet, que vous avez pu entendre dans « Les Brigands » d'Offenbach en octobre, a pris la classe de chant. Romain Calibre relance la classe de Violoncelle et Jean-Misay Sisaketh à la batterie est responsable de l'Atelier Percussion pour le 1^{er} Cycle. Les élèves de Danse adultes ont pu reprendre les cours sous la direction de Patricia Guilleton. La collaboration avec l'Harmonie de Méréville a permis d'ouvrir une classe de trombone menée par Nicolas Bécu.



La mobilisation de mars dernier pour le maintien de l'aide de l'Etat aux Syndicats intercommunaux ruraux d'Ile de France a porté ses fruits : une partie de cette subvention nous a été reversée. Le combat continu néanmoins pour que l'importance de l'éducation artistique dans nos communes soit pérennisée dans le schéma départemental. **Merci à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien.**

Prochaines manifestations

Samedi 17 Janvier - Salle des fêtes de Méréville
Concert de « La Galette » à 15h30

Vendredi 6 Février - Eglise du canton à préciser
Concert des ensembles à 19h00

Samedi 14 Mars - Salle des fêtes de Méréville
Première partie de la soirée « Brésil »

Dimanche 15 Mars - Salle des fêtes de Méréville
Thé dansant à 15h30



**Confirmer les horaires
auprès du secrétariat
dix jours avant les
manifestations.**

01.64.95.12.20
simvpb@wanadoo.fr

La Directrice

Myriam LOMBARD

Renseignements au secrétariat : Véronique COUPEAU : 01.64.95.12.20

A.D.C.A.



CONCERT DE GALA DE L'A.D.C.A.
Samedi 07 Février 2009 à Salle Polyvalente Guy BONIN



Le **7 février prochain**, l'ADCA organisera son prochain concert qui, une nouvelle fois, sera un grand moment musical puisque, pour cette nouvelle édition, après le Rock des années 60 magistralement interprété par « Les SOCQUETTES BLANCHES », après le Gospel qui enchantait l'auditoire grâce aux voix de « GOESPEL IN CHILLY », cette année, c'est le **QUATUOR de SAXOPHONES de la GENDARMERIE MOBILE** qui viendra se produire sur la scène de la **Salle Polyvalente Guy BONIN**.

Bien qu'ayant le statut de Gendarmes, ces instrumentistes sont avant tout des musiciens professionnels de très grand talent. Pour avoir l'honneur de jouer au sein de la Musique de la GENDARMERIE MOBILE ou de la GARDE REPUBLICAINE avec laquelle se produisent également ces musiciens chaque fois que de besoin, il faut satisfaire à une sélection très rigoureuse, comme pour tous les grands orchestres avec lesquels une étroite collaboration demeure permanente. Les Eléments composant cette formation sont tous des Premiers Prix du Conservatoire National de Musique, un gage d'exceptionnelle qualité.

Le programme retenu en harmonie avec les organisateurs, sera constitué de morceaux appartenant au répertoire classique, mais aussi au jazz et à la variété, une diversité de genres qui ne pourra être que de nature à satisfaire tous les goûts.

Ce sera pour beaucoup l'occasion d'apprécier tout ce que l'on peut faire avec cette Famille d'instruments à anche, surtout quand on a un bon instrument et... beaucoup de talent !

Une nouvelle fois, la Salle Polyvalente vibrera des plus belles mélodies interprétées de brillante manière. Elle prouvera que la bonne musique, la « vraie musique » faisant plus appel à la virtuosité du musicien qu'à de quelconques électroniciens, a encore sa place dans notre Société.

Bien évidemment, nous aurons l'occasion de revenir sur cet événement exceptionnel.

Dans l'attente d'accueillir un Public chaque année plus nombreux, qu'il nous soit permis de souhaiter à chaque Famille Angervilloise de passer d'excellentes Fêtes de Fin d'Année et de présenter à chacun de nos Concitoyens **nos vœux les plus sincères pour que 2009 soit une bonne et heureuse année pour tous.**

contact : Alain SERVAIN, Président de l'A.D.C.A.,

15, Allée des Prairies – ANGERVILLE – Tél. 01.69.95.01.34 – Courriel : alainservain@yahoo.fr

TELETHON 2008

MERCI À TOUS !



Tous les membres bénévoles du Collectif "Angerville pour le Téléthon" remercient toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour le bon déroulement des manifestations organisées les 5 et 6 décembre derniers au profit du Téléthon 2008, de la recherche et des malades. Lors de cette édition 2008, une nouvelle fois, beaucoup de nos concitoyens se sont mobilisés pour la recherche sur les maladies génétiques avec un enjeu exceptionnel : des résultats, des traitements qui, au-delà des malades et des maladies, font progresser la médecine dans son ensemble et bénéficient au plus grand nombre. Alors tous ensemble, où que nous soyons et quelle que soit notre histoire, restons mobilisés et continuons à relever modestement mais avec détermination le défi exceptionnel : celui de la médecine de demain !

Encore merci et rendez-vous en 2009.

Retrouvez témoignages et résultats complets des actions Téléthon à Angerville sur <http://collectifangervillepourletelethon.blogs.afm-telethon.fr>

ASSOCIATION MUSICALE D'ANGERVILLE



Nos prévisions de sorties en 2009 sont aléatoires en dehors des commémorations habituelles.

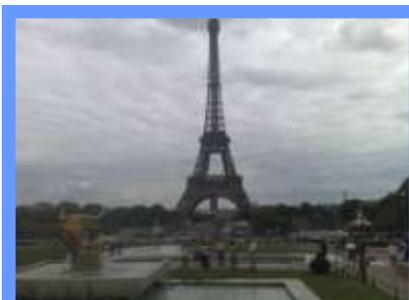
Le Bureau

ANIMATION DES JEUNES DE LA RÉGION D'ANGERVILLE



Cette année 2008 fut riche en émotions pour l'**A.J.R.A.** En effet, nous avons réalisé entre autres, **3 sorties** (deux à Paris et une à la patinoire d'Evry), un **grand tournoi** de foot en salle qui a réuni **130 jeunes** de la région, une participation à la fêria de Saclas, à la cavalcade d'Angerville, au téléthon Angervillois et Mérévillois, et de multiples autres activités.

Le **10 Octobre** dernier, c'est près de **300 jeunes et moins jeunes** qui ont pu profiter des danses, chants et parodies, proposés par les jeunes de l'A.J.R.A. Nous **remonterons sur les planches** pour un best-of de nos meilleurs spectacles **premier semestre 2009**.



Sortie à Paris



Spectacle 2008 de l'AJRA
Les Shakers

Avec 2009 **une page se tourne**. Notre association va changer de locaux. Ce projet qui a vu le jour il y a près de 5 ans se concrétise enfin, et nous tenions à remercier une nouvelle fois la municipalité d'Angerville pour cette acquisition.

L'A.J.R.A vous souhaite à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et vous

donne rendez-vous en 2009 pour de nouvelles aventures.

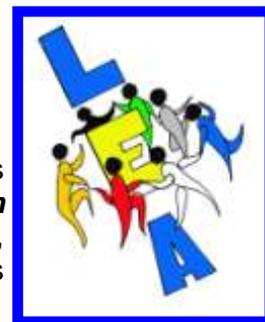


Feria de Saclas - Equipe d'Angerville

Le Responsable de la Communication
Dorian BERNARD

Renseignements - Cédric ☎ 06.32.42.87.07

ASSOCIATION L.E.A.



Loisir Espace
Angervillois

Enfilez vos bonnets, faites chauffer les gants, on n'est pas près de revoir le soleil nous caresser les orteils... pardon, les oreilles. Donc pas beaucoup de choix **quand il fait un froid de canard**, qu'il pleut dehors et qu'on a l'impression qu'il ne fait jamais jour, tellement le ciel est gris: s'occuper, se cultiver, s'amuser, ou même, pour les plus courageux d'entre vous, faire du sport.

Et heureusement à Angerville, il y a l'association Loisirs Espace Angervillois (L.E.A.) qui vous propose tous ces services. Bon vous voyez, **aucune raison de s'en faire**, on va réussir à passer cet hiver (souvent détesté) en toute tranquillité, **la bonne humeur comme seule source de chaleur**.

- **Dimanche 11 janvier à 14h30 à la salle Polyvalente**, nous invitons les membres du club à la galettes des rois ou nous faisons la distribution des cartes d'adhérents.
- Dimanche 8 février à 14h30 à la salle polyvalente, notre LOTO.

Des projets de voyages sont en cours de préparation **éventuellement la Norvège pour 2009**.

Toute l'équipe dirigeante vous souhaite une bonne fin d'année et un début d'année prometteur.

Ga.Li.Co

MISSION LOCALE / POINT ACCUEIL EMPLOI



Fruit du partenariat depuis de longues années entre la Mission Locale Sud Essonne (Association pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 16 à 25 ans) et la commune d'Angerville, nous vous rappelons qu'une permanence est ouverte en mairie, **tous les lundi matin de 9H30 à 12H**.

A la disposition de tous les demandeurs d'emplois vous y trouverez en toute confidentialité une aide :

- À la rédaction d'une lettre de motivation
- À l'élaboration d'un CV
- À la recherche d'emploi

Et pour les jeunes de 16 à 25 ans, un membre de la mission Locale Sud Essonne est présent le lundi matin.

NOUVEAU : Pour les personnes ne possédant pas internet, afin de limiter vos déplacements jusqu'à la permanence ANPE d'Etampes, un dossier est à votre disposition tous les jours auprès de l'accueil de la Mairie.

Outre les annonces ANPE de la région, vous pourrez y consulter les offres des journaux, l'emploi local ainsi que les concours administratifs et formations.

Le Délégué Emploi
Bruno COUTTÉ

L'ASSURANCE MALADIE DE L'ESSONNE

« La grippe c'est mieux quand on l'évite »
Choisissez de vous faire vacciner



Chaque année, la grippe fait son apparition à l'automne et touche plusieurs millions de personnes. **Le meilleur moyen de lutter contre ce virus, c'est la vaccination.**

L'Assurance Maladie se mobilise et renforce son action auprès des personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que celles atteintes de certaines maladies chroniques en proposant **une prise en charge intégrale de leur vaccin contre la grippe.**

Le virus change tous les ans, c'est pourquoi la vaccination doit être renouvelée. Depuis le 10 octobre 2008, le vaccin est disponible en pharmacie. Alors n'attendez plus et faites vous vacciner immédiatement, car plutôt vous y pensez, plus vite vous serez à l'abri !

La grippe touche chaque hiver 2 à 7 millions de personnes en France, selon la gravité de l'épidémie et peut entraîner des complications sévères chez les sujets les plus fragiles.

Votre médecin traitant est votre interlocuteur privilégié. Il jugera des bénéfices de la vaccination antigrippale et vous conseillera, en fonction de votre état de santé. N'hésitez pas à lui en parler.

Pour les assurés vaccinés l'hiver dernier, une nouveauté cette année : sur présentation de leur invitation, ils peuvent se faire délivrer directement leur vaccin par leur pharmacien et se faire vacciner par une infirmière, sans prescription médicale.

Retrouvez toutes les infos pratiques sur le site Internet : www.ameli.fr ou interrogez votre caisse d'assurance maladie au **36 46**.



Vous souhaitez trouver l'adresse du Professionnel de Santé de votre choix ? Avoir une idée des tarifs* qu'il pratique ? Savoir s'il accepte la carte Vitale ?

Depuis le 30 juillet, l'Assurance Maladie propose **un service d'annuaire et de tarifs en ligne** concernant les Professionnels de santé libéraux.

Désormais accessible sur ameli.fr et toujours au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), ce service vous permet un accès simplifié et direct pour répondre aux questions que vous vous posez sur les Professionnels de Santé, sans vous déplacer !

Un service malin pour bien utiliser le système de soins !



Ou



* Coordonnées de tous les Professionnels de Santé libéraux. Tarifs de consultations médicales pratiqués sur les trois derniers mois et mis à jour chaque mois. Tarifs de certains actes dentaires sur les six derniers mois et mis à jour chaque trimestre. Mises à jour effectuées par l'Assurance Maladie.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE



Un nouveau directeur à la Caf de l'Essonne

Raynal Le May est arrivé le 1er septembre

Raynal Le May, âgé de 44 ans et père de trois enfants, a pris ses fonctions de directeur général de la Caisse d'Allocations familiales de l'Essonne le lundi 1er septembre 2008. Il retrouve ainsi la branche Famille, au poste qu'occupait précédemment Brigitte Davenas, après neuf années passées dans celle de l'Assurance Maladie.

Juriste de formation et titulaire d'un troisième cycle de gestion, le nouveau directeur de la Caf de l'Essonne était auparavant directeur de la Cpm de l'Eure-et-Loir. Raynal Le May a néanmoins déjà l'expérience des Allocations familiales puisqu'à la sortie de l'Ecole nationale supérieure de la Sécurité sociale (En3s) il a débuté son parcours professionnel à la Caf du Mans comme attaché de direction. Il a ensuite été nommé directeur adjoint de la Caf et de la Cpm d'Elbeuf, directeur adjoint à Evreux et enfin directeur général à Laval puis à Chartres.

Après trois Caf et trois Cpm, dont neuf années passées dans chacune des deux institutions, Raynal Le May prend la direction d'un organisme qui compte 550 salariés et verse des prestations à plus de 180 000 allocataires. La Caf de l'Essonne est la quinzième Caf de France au regard de la population couverte.

A.P.A.E.I. Essonne sud
Ensemble oeuvrons pour les handicapés

Association de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés

L'APAEI Essonne Sud a le plaisir de vous informer de l'ouverture de son nouveau site Internet. Ce site a pour but de présenter plus précisément l'association mais aussi ses buts et ses actions.

www.apaei-essonnesud.org

Adresse courriel de l'association : apaei.91sud@apaei-essonnesud.org

SECURITÉ ROUTIÈRE

La ceinture de sécurité : obligatoire à l'avant et à l'arrière,
1 personne = 1 place = 1 ceinture

Depuis 2005, le conducteur est responsable du port de la ceinture ou d'un moyen de retenue adapté pour tous ses passagers âgés de moins de 18 ans.

Le défaut de port de la ceinture demeure l'un des principaux facteurs de mortalité sur la route. C'est aujourd'hui à l'arrière qu'il est le plus souvent constaté. En 2006, 424 vies auraient pu être épargnées si 100 % des usagers avaient bouclé leur ceinture.

Pour un maximum de sécurité, la ceinture doit être ajustée.

Il faut absolument éviter certains dispositifs visant à détendre la ceinture. En effet, ils diminuent son efficacité, entraînant des risques de traumatisme en cas de choc. Au contraire, les constructeurs automobiles améliorent les performances des ceintures traditionnelles en installant des systèmes de pré-tension qui resserrent la ceinture et renforcent sa capacité à solidariser le corps avec le siège de la voiture.

Depuis le 1er janvier 2008, chaque passager doit occuper seul une place équipée d'une ceinture de sécurité.

Cette mesure est essentielle pour la sécurité des enfants qui ne peuvent désormais plus partager une même place, pratique tolérée jusque là.

Plus d'infos sur : www.securite-routiere.gouv.fr



Nouvelle immatriculation des véhicules

Le nouveau numéro

Le nouveau numéro, attribué chronologiquement dans une série nationale unique, sera composé d'une série de 7 caractères formée de **2 lettres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret, 2 lettres**.

La nouvelle plaque

La nouvelle plaque sera plus facilement lisible par le contraste des caractères de couleur noire sur **fond blanc**.

Une plaque d'immatriculation blanche

Les plaques d'immatriculation, identiques à l'avant et à l'arrière du véhicule, resteront au format actuel et seront de couleur blanche tant à l'avant qu'à l'arrière des véhicules. Elles seront en effet plus facilement lisibles par le contraste des caractères de couleur noire sur fond blanc et d'autre part, répondront à des nécessités d'ordre écologique (la couleur jaune utilisant des composés à base de plomb nuisibles pour l'environnement). Les plaques seront fabriquées et commercialisées par les opérateurs privés.

Les véhicules de collection disposeront d'un régime dérogatoire pour préserver leur caractère historique. Ils pourront utiliser exceptionnellement une plaque sur fond noir dans le format d'origine avec un numéro SIV (*Système d'Immatriculation des Véhicules*).

Les plaques des véhicules du corps diplomatique notamment conserveront leurs caractéristiques actuelles mais seront enregistrées dans le SIV.

Voici à quoi ressembleront les nouvelles plaques d'immatriculation pour la région Ile-de-France :



Plus d'infos sur : www.interieur.gouv.fr



Futurs parents, faites-vous vacciner contre la coqueluche

La coqueluche est une maladie actuellement en recrudescence. Elle se révèle très dangereuse pour les nourrissons. Or dans bon nombre de cas, ce sont les parents eux-mêmes, porteurs de la bactérie, qui la transmettent à leur bébé ! Un rappel vaccinal chez les futurs parents s'impose.

La coqueluche circule parmi les adultes

La coqueluche est une maladie infantile contre laquelle les enfants sont systématiquement protégés par la vaccination. Le calendrier vaccinal prévoit 3 injections du vaccin anti-coqueluche à 2, 3 et 4 mois, puis deux rappels à 16-18 mois et entre 11 et 13 ans (cet acte vaccinal se déroule en même temps que les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'haemophilus influenza b). Pourtant, on assiste actuellement à une recrudescence de la coqueluche. Mais la bactérie responsable de cette maladie ne circule pas parmi les enfants, puisque ceux-ci sont immunisés par la vaccination. En revanche, elle circule parmi les adultes car la vaccination immunise contre la coqueluche pendant une dizaine d'années. Chez les adultes, la coqueluche est bénigne et passe le plus souvent inaperçue, si ce n'est la présence d'une toux persistante et inexplicée. Le problème est qu'ils sont contagieux et peuvent transmettre la coqueluche aux personnes non vaccinées, non complètement vaccinées ou qui n'ont pas eu de rappel. C'est précisément le cas des nourrissons, trop jeunes pour avoir débuté le programme vaccinal ou n'ayant pas encore reçu les trois injections nécessaires à leur immunisation.

Or les bébés sont très vulnérables à la coqueluche, maladie pouvant mettre leur pronostic vital en jeu. Il faut savoir que la coqueluche est la 1^{re} cause de décès par infection bactérienne chez les enfants de moins de 2 mois.



Un rappel vaccinal contre la coqueluche s'impose chez les futurs parents

Une seule solution : rappel anti-coqueluche chez les adultes susceptibles de devenir parents. Depuis quelques années déjà, il existe des recommandations officielles préconisant aux adultes susceptibles de devenir parents dans les mois ou les années à venir d'effectuer un rappel vaccinal contre la coqueluche. Il existe un vaccin combiné (diphtérie ? tétanos ? poliomyélite -coqueluche) destiné aux adultes qui permet une protection en une seule injection contre ces 4 maladies (**profitons-en pour souligner qu'un rappel contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est nécessaire tous les 10 ans à partir de l'âge de 20 ans !**), et qui permet également d'éviter de transmettre ces maladies aux jeunes bébés non encore vaccinés ou incomplètement vaccinés. C'est ainsi que le rappel contre la coqueluche est conseillé aux adultes désirant un enfant, aux membres d'un foyer à l'occasion d'une grossesse (père, enfants et adolescents pendant la grossesse, mère le plus tôt possible après l'accouchement), aux professionnels en contact avec des nourrissons ou lors d'un cas de coqueluche dans l'entourage.



DU MIEL CONTRE LA TOUX

Votre enfant tousse ? Ses quintes de toux perturbent son sommeil ? Avant de fouiller dans votre pharmacie à la recherche d'un reste de sirop antitussif, essayez une cuillère de miel. Certes, n'en attendez pas un effet immédiat et radical, mais une étude scientifique vient de montrer que les propriétés du miel étaient une alternative intéressante aux sirops contre la toux.

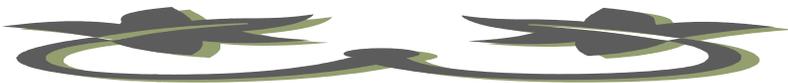
Miel ou sirop contre la toux ?

De nombreux produits contre la toux et les infections des voies respiratoires sont proposés en vente libre en pharmacie. Par ailleurs, nous avons tous tendance à conserver, au cas où, des sirops contre la toux sèche prescrits lors d'un rhume précédent. Ceux-ci sont généralement à base de destrométhopane, et leur efficacité est régulièrement contestée, mais comme ils sont dénués d'effets négatifs, on préfère souvent tenter cette solution plutôt que de ne rien faire. Une alternative est d'utiliser les propriétés naturelles du miel.

Travaux de jardinage en décembre

Arbres et arbustes

Protégez les camélias. S'ils résistent assez bien aux températures basses, la neige a tendance à brûler leurs boutons. Plantez les haies caduques. Faites élaguer les grands arbres. C'est le moment d'entretenir les cassissiers. Nettoyez la touffe en supprimant les bois les plus anciens (éclaircir notamment au centre pour permettre le passage de la lumière). Ce sont les rameaux de 1 et 2 ans qui donnent le plus de fruits. Nourrissez vos plantes de terre de bruyère en épandant un engrais riche en phosphore et en potasse. Grattez d'abord la terre et enfouissez-le légèrement. Continuez les plantations d'arbres fruitiers s'il ne gèle pas. Protégez du vent desséchant les conifères et persistants plantés cet automne. Le gui est un parasite qui affaiblit les arbres : supprimez-le avant que les oiseaux n'éparpillent ses graines.



Travaux divers



A la maison, marcotez les ficus. Repiquez les aromatiques comme le thym, la sauge ou la sarriette. Vous pouvez commencer vers la mi-décembre (et ce pendant un mois environ), à prélever les greffons qui vous serviront à réaliser, en mars et avril, les greffes des arbres choisis. Supprimez les tiges des vivaces fanées. Compostez les feuilles mortes. Si vous ne l'avez pas encore fait, veillez à vidanger le réseau d'arrosage enterré. Protégez également les robinets et tuyaux du jardin. Aérez la serre régulièrement. Peu à faire au jardin en ce moment! Profitez-en pour mettre un peu d'ordre à la remise, affûtez et désinfectez les outils (eau de Javel, par exemple).



Réduisez-les au minimum. Pas d'engrais. Cultivez sur carafe les jacinthes, crocus et autres oignons à fleurs. Vos plantes d'intérieur souffrent de la sécheresse de l'air provoquée par le chauffage. Douchez le feuillage en pulvérisant de l'eau pure. Éloignez vos plantes d'intérieur fleuries (cyclamens, azalées...) des sources de chaleur prolonge leur floraison.

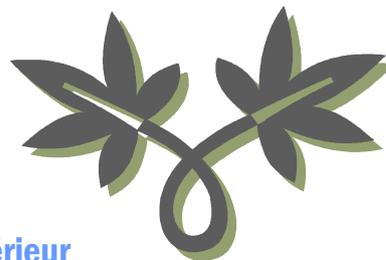
Rosiers

Traiter préventivement vos rosiers contre la rouille et les taches noires en pulvérisant de la bouillie bordelaise à la chute des feuilles. Buttez les pieds pour les protéger du gel. S'il ne gèle pas, c'est le moment de planter. Essayez le **bouturage** "à bois dormant" (de bois sec) : il consiste à enterrer au pied d'un mur exposé plein nord des rameaux réunis en fagots. Si vous avez pris soin d'alléger la terre avec du sable, des racines auront poussé au printemps suivant !



Fenêtres et balcons

Surfacez le sol avec de la tourbe sèche. Emmittouflez les jardinières (paillis, écorce, emballage à bulles,...). Une jardinière colorée en hiver, c'est possible ! Apportez de la couleur à votre balcon grâce aux floraisons hivernales des cyclamens, des bruyères... Les houx panachés apporteront de la gaité aux compositions. Vos géraniums ont besoin de repos: même s'il fait encore doux et qu'ils portent encore des fleurs, remisez-les dans un local hors gel : c'est l'hivernage. Taillez (pincez) les tiges des grimpantes envahissantes comme le jasmin.



Plantes d'intérieur

Le bonus écologique, c'est facile et ça rapporte !

Le 5 décembre 2007, Jean-Louis Borloo annonçait l'une des premières mesures issues du Grenelle Environnement : le système bonus malus. Il vise à récompenser, via un bonus, les acquéreurs de voitures neuves émettant le moins de CO₂, et à pénaliser, via un malus, ceux qui optent pour les modèles les plus polluants, le bonus des uns étant financé par le malus des autres.

Le « bonus écologique » : une prime de 200 à 5 000 euros

Si vous achetez un véhicule qui émet moins de 130 g CO₂/km, vous bénéficiez d'une réduction sur le prix d'achat de votre véhicule.

Plus les émissions de CO₂ du véhicule sont faibles, plus le bonus écologique est important :

- 200 euros pour des émissions comprises entre 121 g et 130 g CO₂/km
- 700 euros pour des émissions comprises entre 101 et 120 g CO₂/km
- 1000 euros pour des émissions inférieures à 100g CO₂/km
- 5000 euros pour des émissions inférieures à 60 g CO₂/km au plus (véhicules électriques essentiellement)

Le "super-bonus" ou prime à la casse : 300 euros supplémentaires



Si, en plus d'acheter un véhicule peu polluant, vous mettez à la casse une voiture vieille de plus de quinze ans, vous bénéficiez d'un super bonus de 300 euros.

Exemple : vous achetez une voiture qui émet entre 121 g et 130 g CO₂/km, et mettez au rebut votre « antiquité » datant de 1990, alors vous touchez 500 euros, soit 200 euros de bonus écologique et 300 euros de super bonus. Comment fonctionne ce bonus ? Si le concessionnaire accepte d'avancer le montant du bonus, celui-ci est déduit du prix d'achat TTC. Si vous achetez votre véhicule auprès d'un concessionnaire qui refuse de faire l'avance du bonus, vous pourrez bénéficier du bonus en utilisant le [formulaire de demande de versement du bonus écologique pour les particuliers](#).

Le « malus écologique » : une majoration du prix d'achat de 200 à 2600 euros

Si, chez le concessionnaire, votre choix se porte sur un véhicule émettant plus de 160 g CO₂/km, vous devrez vous acquitter d'un malus. En clair, le prix d'achat sera majoré.

Plus le modèle est émetteur de CO₂, plus le malus augmente :

- 200 euros pour des émissions comprises entre 161 et 165 g CO₂/km
- 750 euros pour des émissions comprises entre 166 et 200 g CO₂/km
- 1 600 euros pour des émissions comprises entre 201 et 250 g CO₂/km
- 2 600 euros pour des émissions supérieures à 250 g CO₂/km. Ce sont là de grosses

berlines très polluantes, soit environ 1 % des ventes en France

Pour tout savoir sur les modèles de voitures et leur émissions, consulter le site de l'ADEME.



En pratique

Le dispositif concerne les voitures particulières neuves, achetées en France ou directement à l'étranger, comportant au maximum 9 places assises (y compris celle du conducteur). Les voitures de société sont aussi concernées. Le bonus s'applique aux véhicules commandés à compter du 5 décembre 2007. Il est déduit du prix de vente par le vendeur et figure sur la facture. Le vendeur est ensuite remboursé par l'Etat des avances qu'il a consenti dans le cadre d'une **convention spécifique**.

Le super bonus (prime à la casse) s'applique également aux véhicules commandés à compter du 5 décembre 2007 éligible au bonus et en échange du retrait d'un véhicule de plus de 15 ans. Le malus s'applique aux véhicules immatriculés pour la première fois à partir du 1er janvier 2008. Il est ajouté à la facture par le vendeur si c'est lui qui effectue les démarches d'immatriculation auprès de la préfecture. Si vous procédez vous-même à l'immatriculation de votre véhicule, vous paierez le malus en même temps que votre carte grise.

Un système gagnant-gagnant !

- Les consommateurs sont incités à acheter des véhicules plus vertueux.
- Le parc automobile est renouvelé avec la disparition des vieux modèles les plus polluants.
- Les constructeurs sont encouragés à poursuivre leurs efforts dans la mise au point de véhicules plus propres.

Plus d'infos sur : www.developpement-durable.gouv.fr

"C'est une triste chose
de songer que la nature
parle et que le genre
humain ne l'écoute pas"
Victor Hugo



Notre planète est fragile protégeons là !



À la maison

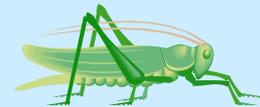


- * Dégivrez tous les **3 mois** réfrigérateur et congélateur : une couche de 4 mm de givre **double la consommation d'électricité**.
- * **Luttez contre les fuites** : un robinet qui goutte c'est en moyenne **120 Litres d'eau gaspillés par jour...**
- * Mieux vaut faire la cuisine au gaz naturel qui est beaucoup plus économe que des plaques électriques.
- * **N'hésitez pas à diluer avec un peu d'eau vos produits ménagers** (liquide vaisselle, shampoing, savon). Vous en utiliserez moins et ils seront toujours aussi efficace.
- * Faites votre lessive à basse température : **80% de l'électricité utilisée sert à chauffer l'eau**.
- * Mettez un couvercle sur vos casseroles, notamment pour faire bouillir de l'eau : les temps de cuisson raccourcissent et vous ferez des économies d'énergie.



En faisant vos courses

- * Savez-vous qu'une lessive en poudre rejette **trois fois moins de tensio-actifs** qu'une lessive liquide ? À utilisation équivalente, la poudre compacte est encore moins polluante que la poudre ordinaire.
- * Lisez les étiquettes des appareils électroménagers et des ampoules électriques : elles indiquent les plus économes, **donc ceux qui seront moins chers à l'usage**.
- * Optez pour des produits rechargeables : piles, écorecharges **pour les lessives ou l'adoucissant...**
- * Recherchez les labels, la marque NF-Environnement ou l'écolabel européen pas exemple. Ils signalent des produits à la fois plus performants et plus respectueux de l'environnement



Dans les transports



- * Conduisez en souple et pas trop vite : vous consommez ainsi **40% de carburant en moins**, ce qui **génère moins de pollution et moins de risques d'accident**.
- * Pour des trajets **inférieurs 2 Kms**, essayez de ne pas prendre la voiture. Elle consomme de **50 à 80% en plus** au premier kilomètre.
- * Attention aux **déchets toxiques** (huiles de vidange, solvants, acides de batteries...). Un **litre d'huile** de moteur usagé jeté à l'égout, pollue environ **un million de litres d'eau** ! Amenez-les à votre déchetterie.
- * Vérifiez régulièrement l'état de votre voiture. Des pneus mal gonflés, par exemple, s'usent plus vite et entraînent une **surconsommation de carburant**.



Dans le jardin ou en ballade



- * Pour arroser vos plantes, plates-bandes et potagers, profitez de la **fraicheur du matin et du soir** : ainsi l'évaporation sera réduite et vos plantes réclameront moins d'eau.
- * Pour désherber, la pioche et la binette sont souvent **plus efficaces** que les produits chimiques. Et puis un peu d'exercice...
- * **Recueillez l'eau de pluie** pour arroser votre jardin. Si vous ne pouvez pas construire une citerne, placez un bac en plastique sous les gouttières.
- * Lors de vos ballades en forêt, **ne jetez rien** ! Un mégot de cigarette met 2 ans à se dégrader, un chewing-gum 5 ans, une canette en aluminium 100 ans et un sac plastique 450... C'est encore pire en montagne car le froid « conserve » les déchets.

IDÉES CÔTÉ CUISINE POUR RECEVOIR SIMPLEMENT



Rouleaux de printemps au foie gras



Difficulté : facile
 Temps : 25 minutes
 Préparation : 15 minutes
 Pause : aucune
 Cuisson : 10 minutes
 Catégories : Entrée, Grande occasion, Noël



Ingrédients pour 4

- 4 - Galettes de riz
- 300 g - Foie gras de canard mi-cuit
- 2 - Ciboules
- 1/2 - Piment rouge
- 8 brins - Ciboulette
- 3 cuillères à soupe - Huile de sésame
- 1 cuillère à café - Sauce pimentée
- 1 cuillère à soupe - Vinaigre de Xérès
- 1/2 cuillère à café - Gingembre en poudre

Recette

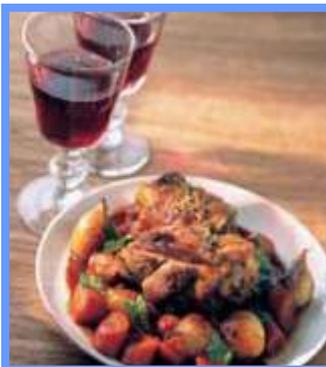
- 1/ Mélangez à la fourchette l'huile de sésame et le vinaigre de Xérès. Ajoutez le gingembre en poudre et la sauce pimentée. Réservez au frais.
- 2/ Coupez le foie gras en huit rectangles et réservez-les au frais sous film alimentaire. Émincez finement les tiges de ciboule et le piment.
- 3/ Plongez les tiges de ciboulette 10 secondes dans l'eau bouillante. Coupez les galettes de riz en deux, plongez-les dans l'eau tiède et placez-les quelques minutes entre deux linges humides afin de les assouplir.
- 4/ Répartissez le foie gras, la ciboule et le piment au centre des galettes de riz, puis refermez les galettes tout autour de la garniture. Maintenez les rouleaux fermés à l'aide d'un brin de ciboulette noué.
- 5/ Servez les rouleaux de printemps au foie gras avec la sauce au gingembre.

Astuce

Accompagnez les rouleaux de printemps d'une salade de mangues vertes râpées arrosée d'une vinaigrette au gingembre.



Tendrons de veau confits aux carottes



Difficulté : facile
 Temps : 140 minutes
 Préparation : 20 minutes
 Pause : aucune
 Cuisson : 120 minutes
 Catégories : Plat

Recette

Faites chauffer l'huile dans une cocotte, mettez-y les tendrons à dorer des deux côtés. Égouttez-les et jetez l'huile. Remettez la cocotte sur le feu avec une noisette de beurre. Versez le vin, le jus de citron et le fond de veau, ajoutez 20 cl d'eau chaude et le bouquet garni, remuez puis remettez la viande. Salez, poivrez, couvrez et laissez mijoter 2 h.

Pendant ce temps, pelez les carottes, coupez-les en gros tronçons. Pelez les oignons. Faites chauffer le reste de beurre dans une sauteuse. Mettez les carottes et les oignons dans le beurre moussu, ajoutez le miel, le cumin et 10 cl d'eau. Salez, poivrez, remuez et couvrez. Laissez cuire tout doucement 30 min, en remuant de temps en temps.

Égouttez la viande et disposez-la dans un plat de service, entourez-la de légumes, nappez de sauce et décorez de persil. Servez aussitôt.

Astuce

Si vous avez un bon boucher, demandez-lui de vous réserver des travers de veau, morceaux rares et savoureux, superbes dans cette recette.

à boire avec

un côtes-du-rhône sablet rouge 99 - Vaucluse - rouge*

* À consommer avec modération, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé



Ingrédients pour 4 personnes

- 1 cuil. à soupe de fond de veau en poudre
- 1 botte de petits oignons blancs
- 1 bouquet de persil plat
- 1 bouquet garni
- 1 cuil. à soupe de miel liquide
- 1 cuil. à soupe de graines de cumin
- 1 kg de tendrons de veau
- 15 cl de vin blanc sec
- 2 cuil. à soupe d'huile
- 30 g de beurre
- 4 grosses carottes
- le jus de 1 citron
- poivre & sel

Bûche de Noël bicolore



Difficulté :
difficile
Temps :
60 minutes
Préparation :
45 minutes
Pause : aucune
Cuisson :
15 minutes
Catégories :
Gâteau, Dessert,
Familial, Grande
occasion, Noël

Ingrédients pour 4

75g - Farine
75g - Sucre en poudre
3 - Œufs
1 cuillère à soupe rase - Cacao en poudre
Pour la crème au chocolat blanc :
200g - Chocolat blanc
20cl - Crème liquide
60g - Beurre
2 - Jaunes d'œufs
30g - Sucre glace
Pour le nappage au chocolat :
100g - Chocolat noir
25g - Beurre
20g - Sucre
1 cuillère à soupe - Whisky



Recette

- 1/ Préchauffez le four th 6 (180°).
Séparez les blancs des jaunes d'œufs. Fouettez les jaunes avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Montez les blancs en neige et incorporez-les très délicatement à la préparation. Ajoutez ensuite la farine et le cacao en pluie. Mélangez doucement en soulevant bien la pâte.
- 2/ Couvrez la plaque du four de papier sulfurisé et versez la pâte dessus. Étalez-la uniformément avec une spatule. Enfourez et faites cuire 10 minutes.
Sortez le biscuit du four, recouvrez-le d'un linge humide et laissez refroidir.
- 3/ Faites fondre le chocolat blanc avec un tiers de crème liquide et le beurre.
Fouettez les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Versez-le ensuite dans le chocolat fondu et mélangez bien. Laissez refroidir.
Montez le reste de crème en chantilly. Incorporez-la à la préparation.
- 4/ Étalez la crème sur le biscuit et roulez-le sur lui-même sans trop serrer. Placez au frais.
Faites fondre le chocolat noir avec le beurre. Ajoutez le sucre et le whisky, mélangez bien pour avoir une préparation lisse.
- 5/ Versez le nappage sur toute la bûche, saupoudrez de sucre glace et servez.

Astuce

Décorez la bûche de fruits confits et de billes de sucre argentées. Vous pouvez aussi tremper quelques pétales de rose dans un sirop de sucre léger et les poudrez délicatement de sucre cristal. Laissez sécher et décorez-en la bûche.

SUDOKU

9				7	6	3	4
6		1		4	7	8	
7		4		8	3		
		7		4	8		9
	4			2		1	5
	9	2		6	1	4	7
	6						7
2	8	9	1		6	3	4
4				3	2	9	

4	7	5	8	3	2	9	1	6
2	8	9	1	7	6	3	4	5
1	6	3	4	9	5	8	2	7
8	9	2	5	6	1	4	7	3
3	4	6	7	2	9	1	5	8
5	1	7	3	4	8	2	6	9
7	2	4	6	8	3	5	9	1
6	3	1	9	5	4	7	8	2
9	5	8	2	1	7	6	3	4

Solution

La grille de jeu est un carré de 9 cases de côté, subdivisé en 9 carrés de 3 par 3 appelés "régions". Le jeu de Sudoku consiste à remplir les cases vides afin que tous les chiffres de 1 à 9 figurent une fois et une seule dans chaque colonne, dans chaque ligne et dans chaque région. En d'autres termes, chaque colonne, chaque ligne et chaque région doit contenir tous les chiffres de 1 à 9. **Une seule solution par grille est possible**

		8		7		4		
5		1			6		2	
4		2	5			6	7	8
		7						5
		9			7	8		
2			6	5	8		1	9
9		3	7	6			8	4
1	4			2	3		9	7
	8				4	2		

7	8	5	1	9	4	2	3	6
1	4	6	8	2	3	5	9	7
9	2	3	7	6	5	1	8	4
2	3	4	6	5	8	7	1	9
6	5	9	3	1	7	8	4	2
8	1	7	2	4	9	3	6	5
4	9	2	5	3	1	6	7	8
5	7	1	4	8	6	9	2	3
3	6	8	9	7	2	4	5	1

Solution

Les petites énigmes de Nicodémus...

Vous avez 12 boites de pilules. Chaque jour vous devez prendre votre médicament...
 Or quelqu'un a remplacé toutes les pilules d'une des boites par des pilules d'arsenic !
 Vous savez simplement une chose : les pilules d'arsenic pèsent 1mg de moins que les inoffensives qui pèsent 10mg.
 Il ne vous reste plus beaucoup de temps...Comment allez vous faire, à l'aide de votre balance électronique de précision, pour déceler la mauvaise boite en une seule pesée ?

La solution :

Il suffit de numérotter les 12 boites de 1 à 12, de gauche à droite. Ensuite vous prenez :
 1 pilule dans la boite 1
 2 pilules dans la boite 2
 3 pilules dans la boite 3
 etc...
 En pesant ensemble ces pilules, si elles étaient toutes bonnes, vous trouveriez : $78 \text{ pilules} \times 10\text{mg} = 780\text{mg}$
 Sachant qu'une pilule d'arsenic pèse 1mg de moins, il suffit alors de calculer la différence avec ce résultat.
 Ex: si vous trouvez 777mg, c'est la boite 3 qui contient l'arsenic.



Nicodémus n'a pas de montre, mais il a une horloge très précise qu'il oublie souvent de remonter.
 Quand celle-ci s'arrête, il va chez son ami, Matthieu, avec lequel il passe la soirée, puis il rentre à la maison, et remet son horloge à l'heure !

Comment procède-t-il ?

(Info : Il ne connaît pas la longueur de son trajet mais il sait qu'il va aussi vite à l'aller qu'au retour)

La solution :

Lorsque Nicodémus part de chez lui, il remonte son horloge et la règle sur 12 H
 Chez Matthieu il note l'heure de son arrivée et celle de son départ.
 Quand il rentre chez lui il regarde l'horloge et sait le temps passé hors de chez lui.
 En enlevant de ce temps, le temps passé chez Matthieu il sait le temps qu'il a marché...
 En ajoutant la moitié de ce temps à l'heure où il a quitté son ami il obtient l'heure véritable.

E tat Civil



Naissances
Bienvenue à

LESEURRE Ylyas	12 février 2008
FRANC Alicia	1er septembre 2008
ROUTIER Cailtin	8 septembre 2008
GIRAUD--SOTO Luka	17 septembre 2008
DECUIGNIÈRES Mathis	19 septembre 2008
CHULLIAT Evan	1er octobre 2008
CHULLIAT Noa	1er octobre 2008
BRUNET Damien	11 octobre 2008
MARCQ Joane	14 octobre 2008
JEANNIN Quentin	21 octobre 2008
MARCEAUX Benjamin	21 octobre 2008
ABDALLAOUI Rayan	3 novembre 2008
POLVE Wendy	13 novembre 2008



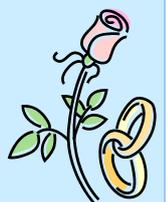
Décès
 Nos condoléances à leurs familles

DOUBLET Jeanne née LAHORGUE	29 août 2008
MOSSER Jacques	3 septembre 2008
COLLET Bernadette née DEGORGES	6 septembre 2008
SAISON Raymonde née DUTRIAUX	16 septembre 2008
LEGROS Elise née KOPF	11 octobre 2008



Mariages
 Tous nos vœux de bonheur à

VANNIER Patrick & DEMEULENAERE Valérie	13 septembre 2008
KAID Karim & YAKHLIFI Yasmina	29 novembre 2008



Rétrospective 2008 parmi tant d'autres évènements...



Cavalcade 2008

Fête de la musique



Féria Saclas
Équipe d'Angerville

Forum des associations

Fête patronale,
Brocante, Expo...



Atelier SLAM
Biennale de poésie



Opération « Nettoyons
la nature »

Soirée Théâtre



90 ans de l'Armistice
Exposition Jean VEBER





Nous remercions toutes les associations pour leur participation et vous donnons rendez-vous pour le prochain numéro